

Villers Cotterets  
le 5 septembre 1916

Monsieur

Je recevrai et lirai avec le plus grand plaisir votre nouvelle Brochure. Je puis toutefois vous dire, en réponse à votre aimable lettre et à l'arame, qu'elle ne pourra en rien modifier mes raisons. Je ne pas vous sinner, qui sont uniquement d'ordre positif.

Personne n'a mieux mis en pratique que l'Action Française durant cette guerre le principe justement utilitaire que vous énoncez : servir la France devant l'ennemi extérieur avec ce qui est, soutenir ce qui est en s'efforçant de lui donner ce qui est possible d'autorité et de continuité. L'armistice et le Paris si cette paix n'est pas voulue.

contre l'intérêt national positif,  
qui ne fait pas confondre avec  
l'intérêt romantique de la Révolu-  
tion ou de l'Empire, peuvent dem-  
ander la même trêve et le  
même serouis auordis au bien  
commun.

mais la tourmente critiqueuse passe  
laisser la jénétivation étrangère  
et les suggestihs révolutionnaires  
au nom de l'union sacrée, con-  
server (en fait ou en jénissance)  
leur moyen de domination des  
craus !

Offris un nouvel abri constitu-  
tionnel à l'égoïsme individua-  
liste et conservateur, assure  
la fantôme d'une domagoie,  
qui n'est qu'un jouet entre les  
craus des puissances d'argent.

Détourner l'âge mûr avorti  
et la jeunesse instruite et  
intelligente du problème poli-  
tique dont les données  
expérimentales lui sont fournies.  
hélas ! à quel jrin ?  
Offris à toutes ces cons-

ciences civilisées <sup>à toutes ces</sup> et énergies l'annu-  
issement fort à leur des institutions  
existantes génératrices du mal qui  
les inquiètent ou les révoltent !

Et rendre un nouveau crédit à  
cet aphorisme : « Peu importe les  
institutions les hommes valent seuls »  
Mais au point de vue spirituel  
mais qui peut être mortel au point  
de vue du salut public !

Recommencer l'éternelle  
expérience de l'impologie  
individualité <sup>de la politique</sup> et libérale im-  
puissantes à donner à l'autorité  
à l'ordre et à la  
sécurité ; ferme et dure,  
dure surtout !

Non, je ne puis être de ceux  
qui recommenceront cet effort  
stérile.

Plus dans ma première lettre, ne  
peut laisser penser que je  
suis un illusionniste, un mysti-  
que, un romantique ~~et~~  
monarchiste.

Les moyens de l'U. F. ne m'illu-  
tionnent pas ; je connais la  
difficulté des moyens et  
de l'heure de la réalisation.

Le Provisoire du Duc d'Orléans,  
ne me sollicite pas.

Je suis d'une vieille famille bretonne qui  
après avoir été en charge à la Cour  
des Ducs est restée, après l'honorable  
annexion à la France, à l'écart de  
la Cour de France, jus qu'à la veille  
de la Révolution, avec plutôt des  
tendances séparatistes. Ce qu'il  
y a chez moi de (sans de sentiment  
royaliste on est que la fleur d'une  
raison positive.

Je trouve donc qu'après guerre  
il sera plus urgent que jamais  
de rapprocher, les effets de la  
cause et d'associer toutes nos  
réformes au politique d'abord  
qui est à leur base  
Avec la conception que j'ai des  
choses, entraîner les hommes, une  
fois de plus à croire qu'un bien  
durable peut sortir de leurs  
seules bonnes volontés arren-  
blées sur un programme social  
moral administratif et électoral  
sans que les rapports nécessaires  
avec les principes politiques  
exécutifs soient posés  
seront pour moi impartimentables

5

mais je ne serais pas l'écriture  
française et un peu de l'intimité  
flatteuse de Maurras si je ne  
comparais pas que des intelligences  
et des générosités comme les vôtres  
tiennent avant tout à leurs  
expériences personnelles en  
l'écriture de leur formation  
et de leur point de départ.

Les meilleurs de l'écriture  
française - nous sont connus  
par ce chemin.

Si c'est vous vous proposez vraiment  
de faire dans la monarchie  
par une écriture, je crois qu'il  
serait encore plus difficile  
de convaincre - que la liaison  
réalisée ne pourrait se  
continuer que par l'hérédité  
du pouvoir, quelque certain  
que cela soit.

Veuillez agréer, monsieur  
l'assurance de mes sentiments  
les plus distingués

et de Perquern

capitaine d'état-major  
indivision de dragons  
Villers-Cotterets, Seine